

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN DE GESTION DES RESSOURCES ET DES DÉCHETS



La consommation des ressources naturelles et la production de déchets ont un impact sur notre qualité de vie et notre environnement. Des solutions existent pour adapter notre mode de consommation vers une gestion plus durable des ressources. A Bruxelles, les citoyens, associations, entreprises et institutions publiques sont de plus en plus proactifs, rejoignant progressivement le mouvement culturel du "zéro déchet" et lui donnant plus d'ampleur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La quantité moyenne de déchets résiduels produite par un Bruxellois est de 190 kg/an. Des expériences "zéro déchet" ont démontré que l'on peut atteindre 1 kg/an !

UN DÉFI COLLECTIF

L'économie circulaire est une priorité politique du gouvernement régional, qui souhaite faire de Bruxelles une capitale "zéro déchet". Un défi adressé à divers publics, avec pour objectif de réduire de 20% la production de déchets des ménages et des professionnels d'ici à 2030. Pour y parvenir, diverses mesures sont définies dans le **Plan de Gestion des Ressources et des Déchets**, pour :

- réduire la production totale de déchets ;
- favoriser le réemploi et la réparation ;
- augmenter la quantité et la qualité du recyclage des matières.

6 mesures-clefs

- Soutenir et accompagner les initiatives citoyennes, associatives et communales du "zéro déchet" via des coachings-formations, des subsides, des outils pédagogiques.
- Dans le secteur commercial, promouvoir l'achat en vrac, la réparation, le réemploi et garantir la mise en œuvre de l'interdiction des sacs plastiques.
- Développer l'éducation à la gestion durable des ressources dans les écoles.
- Diversifier et multiplier les systèmes de collectes assurés par les professionnels de la gestion des déchets afin d'éviter l'incinération des déchets et de favoriser le réemploi et le recyclage.
- Accompagner les entreprises vers le "zéro déchet" via notamment le label "entreprise écodynamique".
- Financer et accompagner les projets de réemploi et de recyclage des matériaux de construction sur les chantiers.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

En tant qu'habitant de la Région de Bruxelles-Capitale, vous êtes invité à donner votre avis sur le projet : **une enquête publique est menée du 14 mai au 14 juillet 2018**. Vous pourrez également découvrir l'évaluation des incidences environnementales et socio-économiques liées aux mesures proposées. Le projet pourra ensuite être amendé et transmis au gouvernement pour adoption.

Pour découvrir le Plan :

- Participez à la séance d'information le jeudi 28 juin à 18h à Bruxelles Environnement
- Téléchargez le projet de plan et le rapport d'incidence sur www.environnement.brussels/plandechet
- Consultez le projet au Département Urbanisme de votre commune ou au Centre d'Information de Bruxelles Environnement.

Comment donner votre avis ?

- **Par mail** via plandechet@environnement.brussels
- **Par courrier** auprès de Bruxelles Environnement – Département Déchets – Avenue du Port, 86C/3000 à 1000 Bruxelles.

Plus d'infos :

www.environnement.brussels/plandechet